

PROJET SÉJOUR DANSE INTÉGRÉE

à La Réunion

au profit de
jeunes adultes en
situation de handicap



Projet organisé par l'

Association de Parrainage de l'Espace pour
Personnes Dépendantes de chaillac



et

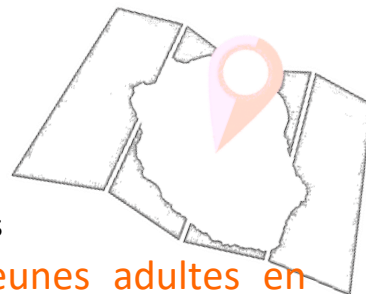


Blanche de Fontarce

Du 26 Mars au 3 Avril 2018



1 – Présentation du projet



L'APEPC (l'Association de Parrainage de l'Espace pour Personnes Dépendantes de Chaillac) récolte des fonds afin que **9 jeunes adultes en situation de handicap**

résidents d'établissements médico-sociaux Blanche de Fontarce puissent partir en séjour à La Réunion dans le cadre d'un projet de Danse intégrée.

Les **objectifs** sont multiples :

- **L'épanouissement** des résidents
- **La découverte d'un nouvel environnement**
- **Des rencontres** autour de la Danse intégrée

Ce projet fait pleinement partie de la politique de l'établissement public départemental Blanche de Fontarce d'ouvrir ses établissements sur l'extérieur et de permettre à ses résidents **une ouverture sur le monde**.

2- Qu'est-ce que la danse intégrée ?



La Danse intégrée vise à **ouvrir à tous la pratique de la danse**. Elle permet à des adultes en situation de **handicap** de **mieux appréhender leurs corps** ainsi que l'espace et de devenir danseurs **aux côtés de danseurs professionnels**.

La danse intégrée est artistique, sans être thérapeutique. Le rapport au corps évolue pour une **meilleure appréhension de l'environnement** et une meilleure écoute de celui-ci.

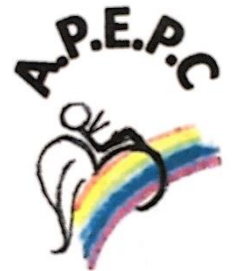


Quelle est l'histoire de la danse intégrée au sein de l'établissement Blanche de Fontarce ?

En 2014 un premier échange s'est réalisé sous l'initiative de l'APEPC entre des résidents de l'espace Benjamin de Chaillac et des résidents d'un établissement de l'île de la Réunion sous la supervision de Marika SOCHA « art thérapeute » de l'association Saint François d'Assises à La Réunion. Cette première rencontre s'est finalisée par une représentation de Danse intégrée des résidents et des professionnels lors de la manifestation « Happy culture » en juillet 2014 à Chaillac où l'ensemble des établissements médico-sociaux de Blanche de Fontarce participaient. En 2015 Marika SOCHA a formé huit professionnels des établissements Blanche de Fontarce en coopération avec des résidents. Les rencontres se sont succédées dans la bonne humeur et le partage pour aboutir à ce projet qui permettra de donner du sens à cette rencontre.

3- L'APEPC

Depuis 25ans, l'APEPC est l'Association de Parrainage de l'Espace pour Personnes Dépendantes de Chaillac. Cette association a pour but de participer à l'amélioration du confort de vie physique et moral des personnes dépendantes en développant des activités et des partenariats et en organisant et en finançant des manifestations.





4- Le déroulement du séjour

Le séjour se déroulera du **26 mars au 3 avril 2018** soit 9 jours et 7 nuits.

Il se déroulera en 2 temps :

1. Des activités partagées avec les résidents et les professionnels de l'association Saint François d'Assise sur le thème de la danse intégrée et/ou de l'art thérapie :

- mercredi 28 mars 2018
- jeudi 29 mars 2018
- vendredi 30 mars 2017

2. Découverte et visites de l'île :

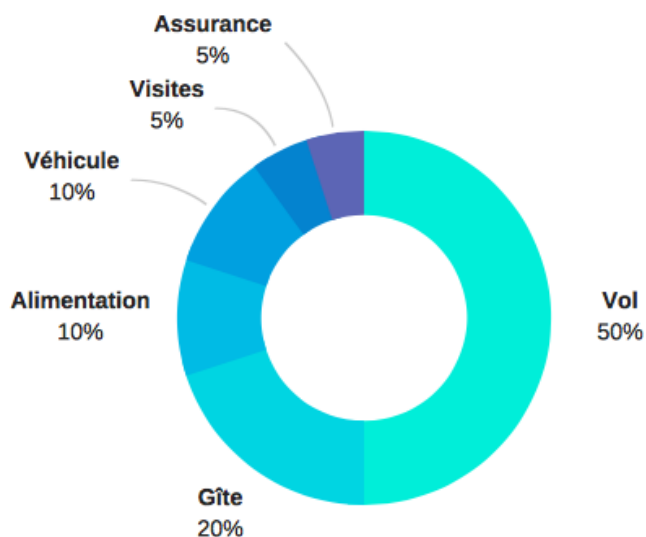
- Samedi 31 mars 2018
- Dimanche 1^{er} avril 2018
- Lundi 2 avril 2018

➤ Mardi 3 avril : retour à Saint Denis pour le départ en soirée.

Exemples de sorties découvertes possibles de l'île :

- **Marché à Saint Paul**
- **Volcans**
- **Tortues marines**
- **Plages Saint gilles**

5- Le budget prévisionnel du séjour = 15.000€



Vol : 9900€

Gîte : 2586€

Essence/Péage + Véhicule : 1100€

Alimentation : 1400€

Assurance : 420€

Visites : 300€



6- Pourquoi soutenir ce projet ?

La plupart des résidents n'a jamais eu la possibilité de voyager. Il s'agit d'une **occasion exceptionnelle** de **vivre de nouvelles émotions** et de **découvrir un nouvel environnement**.

Ce temps sera également propice **pour tisser des liens entre les résidents** de chacun des territoires, entre professionnels et entre résidents et professionnels.

Dans une **ambiance conviviale** ils auront l'occasion de **partager des moments de bien-être**.

Ce projet permet **d'améliorer la qualité de l'accompagnement** et de **renforcer l'autonomie** des résidents. Il ne pourra se réaliser qu'avec votre participation.

D'ores et déjà des collectivités locales participent financièrement à ce projet.

7- Comment soutenir ce projet ?

Il existe différentes manières de nous soutenir :

a) Participer à notre **cagnotte en ligne**

<https://www.leetchi.com/c/danse-integree-apepc>

L'APEPC est une association reconnue d'intérêt général, vos dons sont donc déductibles des impôts à hauteur de 60%.

Il suffit de demander un justificatif à l'APEPC après votre don.



b) Devenir **partenaire** de notre séjour

Vous êtes une entreprise ou une collectivité **en recherche de visibilité** dans le secteur médico-social ? Participez au financement de notre séjour et nous ferons en sorte **que votre logo soit présent** sur les photos que l'on diffusera sur les réseaux sociaux.

Trouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Facebook = [Séjour danse intégrée handicap](#)



Twitter = [Apepc Danse](#)

Merci d'avoir pris le temps de découvrir cet événement et **n'hésitez pas à participer** à ce projet qui constituera un **événement inoubliable pour les personnes qui y participeront !**



Pour nous contacter :

ftrochet@blanchedefontarce.fr

apecp.indre@gmail.com